

La dépendance des personnes âgées

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le CESE a su se saisir, en un temps record, d'un véritable sujet de société. Le groupe de l'agriculture a été particulièrement satisfait de participer aux travaux de la commission temporaire car c'est un domaine qui concerne désormais, et de plus en plus, les agriculteurs en particulier et le milieu rural d'une façon générale.

Pour le groupe de l'agriculture, le risque dépendance requiert un haut niveau de couverture reposant sur un socle fort de solidarité.

Par ailleurs, il est très justement relevé dans l'avis, le nouveau rôle que peuvent jouer désormais les organismes complémentaires dans la prise en charge de la perte d'autonomie. Ce sont des acteurs aujourd'hui essentiels dans ce domaine ; certains possèdent une expertise déjà ancienne de la couverture de ce risque, notamment dans le milieu agricole.

Nous insistons tout particulièrement sur la construction d'une importante politique de prévention et de préservation de l'autonomie. Nous soutenons tout à fait les propositions visant à agir sur les facteurs de risque, permettant l'accompagnement des personnes âgées ou encore consolidant le rôle des aidants.

Nous soutenons également tout à fait le maintien de la prise en charge dans le cadre de l'APA des personnes en GIR 4. Il faut, en effet, souligner l'importance de garantir une continuité entre une politique de prévention et une politique de prise en charge de la dépendance.

Pour le court terme, nous aurions souhaité que soit mise en avant l'amélioration de la prise en charge de situations et de publics prioritaires, notamment les retraités agricoles dont la pension moyenne s'élève à 680 euros par mois. Nous pensons en particulier aux malades d'Alzheimer mais aussi à la nécessaire réduction du reste à charge en EPHAD.

Enfin, sur la question du financement, le groupe approuve la proposition d'aligner le taux plein de la CSG sur les pensions de retraite (6,6 %) sur celui des actifs (7,5 %). Toutefois, nous voulons attirer l'attention, particulièrement dans ce contexte de concurrence européenne forte, sur l'importance de ne pas alourdir le coût du travail.

Le groupe de l'agriculture est donc, dans sa grande majorité, favorable à cet avis.